

SOUS PLI SÉPARÉ

ANNEXE 3

OFFRE DE PRIX

PROJET : **A08-052**
Support-conseil au développement, SIM Livraison 3

VOLET 1 – TRAVAUX RÉMUNÉRÉS SUR UNE BASE FORFAITAIRE

Fonction 1, Conseiller au Responsable de l'équipe de pilotage	484 626,00 \$
--	---------------

VOLET 2 – TRAVAUX RÉMUNÉRÉS SUR LA BASE DE TAUX JOURNALIER

TYPE DE RESSOURCES	NOMBRE ESTIMÉ DE JOURS*		TAUX JOURNALIER	SOUS-TOTAL
Fonction 2, Conseiller au Directeur et au Chef de projet	100	X	875,00 \$ =	87 500,00 \$

* Le nombre de jours indiqués ne constitue pas un engagement de la Commission des transports du Québec. Elles servent uniquement à des fins comparatives des offres.

EN MON NOM PERSONNEL OU AU NOM DU PRESTATAIRE DE SERVICES QUE JE REPRÉSENTE :

JE DÉCLARE ÊTRE AUTORISÉ À SIGNER CE DOCUMENT.

JE M'ENGAGE À EXÉCUTER LE MANDAT POUR UN MONTANT TOTAL DE (SOMME DES 2 VOLETS) :

Cinq cent soixante-douze mille cent vingt-six dollars

(en lettres)

572 126,00 \$

(en chiffres)

NOM DU

PRESTATAIRE : **Systematix Technologies de l'information inc.**

ADRESSE : **1, Place Ville Marie, bureau 1601**

Montréal, (Québec)

H3B 2B6

NOM DU SIGNATAIRE : **Jocelyne Alarie**

FONCTION : **Vice-présidente, Conseils et stratégies**


SIGNATURE

Le 10 février 2009
DATE

**CERTICAT DE L'EXONÉRATION
DE LA TPS ET DE LA TVQ**

CECI CERTIFIE QUE LES BIENS OU LES SERVICES DÉSIGNÉS SONT COMMANDÉS OU ACHETÉS AVEC LES DENIERS DE LA COURONNE PAR LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC POUR SON UTILISATION PROPRE ET QUE, CONSÉQUEMMENT, ILS NE SONT PAS ASSUJETTIS À LA TAXE DE VENTE DU QUÉBEC NI À LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

BORDEREAU DE PRIX

SOUS PLI SÉPARÉ

SYSTÈME INTÉGRÉ DE MISSION (SIM)
LIVRAISON 3 – INTÉGRATION ET CONVERSION DU SYSTÈME DE GESTION DES OPÉRATIONS (SGO)
Projet no. : A08-047

TRAVAUX À FORFAIT			SOUS-TOTAL
Développement de la solution incluant l'organisation et la planification du projet, la mise à jour des biens livrables de l'architecture fonctionnelle, les nouveaux traitements, les adaptations, la conversion des données, la gestion de la base de données, les ajustements aux composantes technologiques, le transfert d'expertise, la période de garantie de six (6) mois et le support de production post-implantation de trois (3) mois [A]			4 793 402,00 \$
Entretien post-implantation (le coût correspondant à 20% des efforts de développement de la solution excluant les traitements de conversion et les adaptations et avant l'application des barèmes pour les efforts indirects) [B]			367 898,00 \$
Sous-total du projet [C = A + B]			5 161 300,00 \$
PROVISION POUR TRAVAUX ADDITIONNELS			
PROFIL	TARIF JOURNALIER [D]	MULTIPLICATEUR (jours-personne) [E]	SOUS-TOTAL [D X E]
Gestion de projet	745,00 \$		
Architecte	745,00 \$		
Analyste fonctionnel	499,00 \$		
Programmeur	432,00 \$		
Sous-total de la provision [F]			99 000,00 \$
La Commission ne s'engage pas à utiliser, en tout ou en partie, cette provision en cours de mandat.			
COÛT TOTAL DU PROJET [G = C + F]			5 260 300,00 \$

Le coût total [H] doit être reporté sur le formulaire « Offre de prix ».

Le « Bordereau de prix » doit être placé avec l'Offre de prix, sous pli séparé, dans une enveloppe cachetée.

No. de projet et titre : A08-047, SIM Livraison 3 – Intégration et conversion du système de gestion des opérations (SGO)

Nom du fournisseur : Conseillers en gestion et informatique CGI inc.

Signature  Date : 9 octobre 2008

Par ou les personne(s) autorisée(s)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

FICHE EXPLICATIVE

Question 6

Titre

Pour chaque projet de développement informatique de plus de un million de dollars initié depuis l'exercice financier 2003-2004 au sein d'un ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :

- le nom du projet;
- la nature du projet;
- le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- les plus récents estimés du coût du projet;
- les sommes totales engagées à ce jour reliées;
- les firmes ou OSBL associés au développement du projet incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour et le mode d'octroi du contrat le cas échéant;
- le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
- le nombre de consultants intégrés ou oeuvrant au sein du ministère.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

CTQ

Projet : Système intégré de mission (SIM), Livraison 3 – Intégration et conversion du SGO

Nature du projet : Cette dernière étape du projet SIM consiste à remplacer les systèmes corporatifs actuels (dont le principal est le système de gestion des opérations, SGO) par un nouveau système de mission. L'implantation est prévue pour 2012.

Coût estimé du projet : Initialement, le coût estimé était de 8 242 733 \$. Suite à l'implantation de la livraison 2, une optimisation des processus a été nécessaire ce qui a occasionné des délais à la livraison 3 et une augmentation du coût du projet. Le plus récent estimé du coût du projet est de 9 585 038 \$ incluant 2 822 778 \$ en ressources internes et 6 762 260 \$ en ressources externes à la CTQ.

Fournisseurs :

- CGI pour un montant de 5 418 432 \$. Appel d'offres public. Un montant de 3 317 811 \$ a été versé à ce jour.
- Systematix pour un montant de 572 126 \$. Appel d'offres public. Un montant de 361 184 \$ a été versé à ce jour.
- Nexio pour un montant de 650 720 \$. Appel d'offres public. Un montant de 315 021 \$ a été versé à ce jour.
- CSPQ pour un montant de 120 982 \$. Un montant de 68 559 \$ a été versé à ce jour.

Pourcentage de réalisation : 65 %. Les travaux de réalisation ont débuté en février 2009.

Nombre de consultants : 12 ressources de CGI, 1 de Systematix et 4 de Nexio.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

FICHE EXPLICATIVE

Question 9

Titre

Pour chaque projet de développement informatique de plus de 100 000 \$ de dollars initié depuis l'exercice financier 2003-2004 au sein d'un ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :

- le nom du projet;
- la nature du projet;
- l'échéancier;
- le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- les plus récentes évaluations du coût du projet;
- les sommes totales engagées à ce jour reliées au projet;
- les firmes ou OSBL associés au développement du projet incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour et le mode d'octroi du contrat le cas échéant;
- le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
- le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société et/ou d'une entreprise relevant du ministère;
- indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, telle qu'exigée par la *Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics*.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Projet : Système intégré de mission (SIM), Livraison 3 – Intégration et conversion du SGO

Nature du projet : Cette dernière étape du projet SIM consiste à remplacer les systèmes corporatifs actuels (dont le principal est le système de gestion des opérations, SGO) par un nouveau système de mission.

Échéancier : L'implantation est prévue pour 2012.

Coûts réels du projet en 2011-2012 : 2 592 751 \$ dont 915 728 \$ en ressources internes et 1 677 023 \$ en ressources externes (estimé en date du 16 mars 2012).

Étude pour le logiciel libre : Non applicable, projet en parachèvement.

Note : Les informations concernant les livraisons précédentes ont été fournies antérieurement.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

FICHE EXPLICATIVE

Question 12

Titre

Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques initié depuis l'année financière 2003-2004, indiquer :

- le nom du projet;
- la nature du projet;
- l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
- le coût initial prévu pour la réalisation du projet;
- les plus récentes estimations du coût du projet;
- les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
- l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
- les firmes ou OSBL associés au développement du projet (incluant les sous-traitants), les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
- le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

Projet : Système intégré de mission (SIM), Livraison 3 – Intégration et conversion du SGO

Nature du projet : Cette dernière étape du projet SIM consiste à remplacer les systèmes corporatifs actuels (dont le principal est le système de gestion des opérations, SGO) par un nouveau système de mission.

Échéancier : Projet terminé. Implantation en octobre 2012.

Coûts réels du projet en 2012-2013 : 830 849 \$ dont 213 272 \$ en ressources internes, 587 161 \$ en ressources externes et 30 416 \$ en ressources CSPQ (estimé en date du 31 octobre 2012).

Notes :

- *Les informations concernant les livraisons précédentes ont été fournies antérieurement.*
- *Concernant le détail des honoraires professionnels payés à des firmes :*
 - *Pour les contrats inférieurs à 24 999 \$, voir la réponse à la question générale 5;*
 - *Pour les contrats supérieurs à 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui font l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique. Cette information est également disponible sur le site internet du ministère des Transports.*

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 12

Titre

Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ initié depuis l'année financière 2003-2004, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- le nom du projet;
- la nature du projet;
- l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
- le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- les plus récentes évaluations du coût du projet;
- les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
- l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
- les firmes ou OSBL associés au développement du projet (incluant les sous-traitants), les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
- le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
- le nombre de consultants externes intégrés ou oeuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère;
- indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la *Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics*.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

La Commission des transports du Québec n'a aucun projet en cours supérieur à 100 000 \$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DES DEUX PARTIS DE L'OPPOSITION

FICHE EXPLICATIVE

Question 49

Titre

Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) et ce, pour 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016 :

- La dépense totale (opération et capital);
- Les grands dossiers en cours;
- Le nombre d'employés attirés aux dossiers informatiques;
- Le nombre de consultants externes attirés aux dossiers informatiques.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

- Les dépenses en informatique :

	Dépenses 2012-2013 (en k\$)	Dépenses 2013-2014 (en k\$)	Dépenses 2014-2015 (en k\$)	Prévisions 2015-2016 (en k\$)
Opération (dépenses non capitalisables)	2 115,0	2 078,6	2 103,0	1 935,9
Capital (dépenses capitalisables)	966,3	200,0	24,9	150,0
Total	3 081,3	2 278,6	2 127,9	2 085,9
<i>Provision</i> (développement informatique)				296,0*
Total	3 081,3	2 278,6	2 127,9	2 381,9

* Aucun projet planifié en 2015-2016

- Les grands dossiers en cours :

Aucun projet informatique en cours.

Les informations sont disponibles sur le site internet du tableau de bord des projets en ressources informationnelles du gouvernement du Québec (<https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca>)

- Le nombre d'employés attirés aux dossiers informatiques :

Aucun projet informatique en cours.

- Le nombre de consultants externes attirés aux dossiers informatiques :

Aucun consultant.

RÉSERVÉ AU CONSEIL DU TRÉSOR	
C.T.	215227
Date	29 JUIN 2015

Ministère ou organisme Commission des transports du Québec	Dossier
Unité administrative	Montant total 2 300,4 k\$
Titre du programme	

Objet de la demande
Approuver la Programmation annuelle en ressources informationnelles (PARI) 2015-2016 de la Commission des transports du Québec pour un montant total de 2 300,4 k\$.

Synthèse des explications

L'article 13 de la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement stipule que les organismes assujettis doivent établir une programmation de l'utilisation des sommes qu'ils prévoient consacrer à leurs ressources informationnelles (RI) pendant son exercice financier. Conformément à l'article 14 de la Loi, la Commission des transports du Québec dépose sa PARI 2015-2016 aux fins d'approbation par le Conseil du trésor. Celle-ci est répartie comme suit :

	<u>En milliers \$</u>
Activités en RI	
Activités d'encadrement	81,7
Activités de continuité	1 922,7
<i>Sous-total</i>	<i>2 004,4</i>
Projets en RI	
Provision	296,0
TOTAL PARI 2015-2016	2 300,4

Il est demandé au Conseil du trésor d'approuver la présente PARI 2015-2016.

Sources de financement
Crédits déjà prévus au budget de dépenses et d'investissements de la Commission des transports du Québec. Ce budget correspond au programme 1 (Infrastructures et systèmes de transport), élément 4 (Commission des transports du Québec) du budget du Ministère des transports du Québec.

Sous-ministre ou dirigeant de l'organisme <i>W. Gauthier</i>	Date 2015-04-15	Ministre <i>R. Fortin</i>	Date 2015-04-29
Sous-ministre ou dirigeant de l'organisme	Date	Ministre	Date


ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES				CERTIFICAT D'IMPUTATION ET DE DISPONIBILITÉ BUDGÉTAIRE		
IMPUTATION			ANNÉES		Directeur de la comptabilité	Date
Programme	Élément	Super catégorie	En cours 2015-2016	Ultérieures	Louise Turcotte	2015-04-15
1	4				Pour renseignements, s'adresser à : Claude Côté	Téléphone (418) 266-0350 Poste 2023

RÉSERVÉ AU CONSEIL DU TRÉSOR

DÉCISION : VOIR PAGE SUIVANTE

AVIS ET RECOMMANDATION DU DSI
 Approbation de la PARI

 DSI – Dirigeant sectoriel de l'information
 PARI – Programmation annuelle en ressources informationnelles

INFORMATIONS SUR LA PARI		
Nom de l'organisme public :	Commission des transports du Québec	
Exercice financier couvert par la PARI :	2015-2016	
AVIS DU DSI		
Dans le cas d'une réponse négative, veuillez fournir les explications complémentaires dans l'espace prévu à cette fin.		
	OUI	NON
1 La programmation des activités et des projets en RI contribuera à l'atteinte des objectifs stratégiques et opérationnels de votre organisme.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2 La PARI respecte le budget alloué	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Explications complémentaires, précédées du numéro d'avis correspondant.		
AUTRES CONSIDÉRATIONS		
RECOMMANDATION DU DSI		
Je recommande l'approbation de la PARI		
Date :	2015-04-15	
Nom du DSI :	Claude Côté	Signature : 

RÉSERVÉ AU CONSEIL DU TRÉSOR	
C.T.	214322
Date	18 NOV. 2014

73380

Ministère ou organisme Commission des transports du Québec	Dossier
Unité administrative	Montant total 2 579,1 k\$
Titre du programme	

Objet de la demande

Approuver la Programmation annuelle en ressources informationnelles (PARI) 2014-2015 de la Commission des transports du Québec pour un montant total de 2 579,1 k\$.

Synthèse des explications

L'article 13 de la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement stipule que les organismes assujettis doivent établir une programmation de l'utilisation des sommes qu'ils prévoient consacrer à leurs ressources informationnelles (RI) pendant son exercice financier. Conformément à l'article 14 de la Loi, la Commission des transports du Québec dépose sa PARI 2014-2015 aux fins d'approbation par le Conseil du trésor. Celle-ci est répartie comme suit :

Activités en RI	En milliers \$
Activités d'encadrement	83,9
Activités de continuité	<u>2 175,9</u>
<i>Sous-total</i>	<i>2 259,8</i>
Projets en RI	
Mise à niveau des logiciels des postes de travail (en rodage)	23,3
Provision	<u>296,0</u>
<i>Sous-total</i>	<i>319,3</i>
PARI 2014-2015 prévues pour 2014-2015	2 579,1

Il est demandé au Conseil du trésor d'approuver la présente PARI 2014-2015.

Sources de financement

Credits déjà prévus au budget de dépenses et d'investissements de la Commission des transports du Québec. Ce budget correspond au programme 1 (Infrastructures et systèmes de transport), élément 4 (Commission des transports du Québec) du budget du Ministère des transports du Québec.

Sous-ministre ou dirigeant de l'organisme <i>Louise Turcotte</i>	Date 2014-06-19	Ministre <i>Robert Gauthier</i>	Date 2014/07/26
Sous-ministre ou dirigeant de l'organisme	Date	Ministre	Date

ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES					CERTIFICAT D'IMPUTATION ET DE DISPONIBILITÉ BUDGÉTAIRE	
IMPUTATION			ANNÉES		Directeur de la comptabilité	Date
Programme	Élément	Super catégorie	En cours 2014-2015	Ulérieures	Louise Turcotte	2014-06-19
1	4				Pour renseignements, s'adresser à : Claude Côté	Téléphone (418) 266-0350 Poste 2023

RÉSERVE AU CONSEIL DU TRÉSOR

DÉCISION : DEMANDE APPROUVÉE PAR
LE CONSEIL DU TRÉSOR

De Liou

c.c. M. Yves Ouellet

Greffière